Jour de séance 41

le mardi 15 mai 2012

13 h

Prière.

Le premier ministre dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, *Stratégies d'innovation : Cadre visant à accélérer la croissance de la province du Nouveau-Brunswick, Avril 2012* et, d'autre part, *Stratégies d'innovation : Cadre visant à accélérer la croissance de la province du Nouveau-Brunswick : Sommaire, Avril 2012.*

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par I'hon. M^{me} Coulombe:

43, Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle;

par I'hon. M. Leonard:

44, Loi sur la passation des marchés publics.

M. Fraser donne avis de motion 58 portant que, le jeudi 24 mai 2012, appuyé par M. Arseneault, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents du ministère de la Santé relativement à l'éclosion d'infection à *E. coli* qui a eu lieu dans la région de Miramichi en mai 2012, notamment les rapports, les enquêtes, les résultats d'analyses, la correspondance et la documentation connexe.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Conseil de gestion du gouvernement et du ministère du Développement social, après quoi la deuxième lecture des projets de loi 30, 31, 32, 34, 36, 37, 39, 41 et 42 sera appelée.

L'hon. P. Robichaud donne avis que, le mercredi 16 mai 2012, la deuxième lecture des projets de loi 43 et 44 sera appelée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 14 h 51, reprend à 15 h 5.

Après un certain laps de temps, M. Betts assume la suppléance à la présidence du comité.

La séance, suspendue à 15 h 56, reprend à 16 h 29.

La séance, suspendue à 16 h 46, reprend à 16 h 51 sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h.

Après un certain laps de temps, M. Betts assume la suppléance à la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry, assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les derniers crédits.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2012-2013 COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse	126 396 000
Soins de longue durée	566 075 000
Sécurité du revenu	257 377 000
Services d'habitation	83 966 000
Services généraux et autres	13 322 000
Société de l'inclusion économique et sociale	2 789 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 049 872 000

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	
Indemnités des députés, comités et activités	8 743 000
Moins : crédits législatifs	4 782 000
Votés	3 961 000
Bureau de l'Assemblée législative	3 391 000
Bureau du vérificateur général	2 104 000
Bureaux des chefs et des membres des partis	
politiques enregistrés	1 622 000
Moins : crédits législatifs	90 000
Votés	1 532 000
Élections Nouveau-Brunswick	7 034 000
Moins: crédits législatifs	668 000
Votés	6 366 000
Bureau de l'ombudsman et du défenseur des	
enfants et de la jeunesse	1 685 000
Bureau du commissaire aux langues officielles	513 000
Bureau du défenseur du consommateur	.=
en matière d'assurances	476 000
Commissariat à l'accès à l'information et à la	(05.000
protection de la vie privée	605 000
MINISTÈDE DE LA CUILTUDE DU TOUDISME ET DE	
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE LA VIE SAINE	
Administration	2 581 000
	26 798 000
Marketing, développement et opérations	10 048 000
Vie saine	10 048 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	49 469 000
Votes	47407000
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES	
GOUVERNEMENTS LOCAUX	
Services généraux	5 420 000
Urbanisme et protection de l'environnement	12 534 000
Gouvernance locale et régionale	2 520 000
Gouvernements locaux	71 990 000
Financement communautaire et services	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
techniques	251 000
Commission d'appel en matière d'évaluation	
et d'urbanisme	309 000
Agence de l'efficacité et de la conservation	
énergétiques du Nouveau-Brunswick	11 819 000
Moins: crédits législatifs	53 000
Votés	104 790 000

4	60-61 Elizabeth II, 2011-2012	15 mai
Bureau du contrôle Moins : crédits lé	ces financières ur gislatifs	15 404 000 3 761 000 53 000
votes		19 112 000
Moins : crédits lé	ETTE PUBLIQUE publique gislatifs	672 000 000 663 189 000 8 811 000
Communications st Cabinet du lieutena Direction des quest Affaires intergouve	EIL EXÉCUTIF seil exécutif ratégiques nt-gouverneur ions féminines rnementales	2 988 000 1 387 000 336 000 3 198 000 3 150 000 11 059 000
	EIL EXÉCUTIF ires autochtones	1 434 000 11 112 000
	RANSPORTS ET DE	
L'INFRASTRUCTUI Administration Politiques, développ		15 781 000
Entretien	youvernementales	2 222 000 56 871 000 60 555 000
Construction des po Groupe des bâtimer	onts et des routes nts I Nouveau-Brunswick	2 227 000 115 579 000 19 998 000
Moins : crédits lé	gislatifs	19 508 000 253 725 000
GOUVERNEMENT Provision pour fond		
- Provision centra - Autres	ale pour traitements	9 283 000 54 550 000 0
Provision pour pert Régimes de retraite	ese prévus par la loi,	35 100 000
	orestations, subventions et émentaires législatifs	247 284 000 226 000

15 mai	Journal de l'Assemblée	5
Régimes d'avantages s Moins : crédits légis Votés	sociaux	247 058 000 59 223 000 2 000 59 221 000
Entités consolidées . Moins : crédits légis	d'accès à l'emploi	463 000 231 439 000 231 439 000 0
Commissions versées de la taxe sur le pari Accords de partage de	i mutuel	560 000
les Premières Nation Conseil des premiers i	nsministres de l'Atlantique vernementales	31 900 000 655 000 23 000
	COMPTE DE CAPITAL	
Logement public - rén	ELOPPEMENT SOCIAL ovations et réparations	0
ET DE LA VIE SAINE	JLTURE, DU TOURISME allations	750 000
GOUVERNEMENTS L	VIRONNEMENT ET DES OCAUX ocaux	500 000
MINISTÈRE DES TRA L'INFRASTRUCTURE		
Routes permanentes	e dans les régions rurales ucture frontalière	43 850 000 66 358 000 38 000 000
Canada - Nouveau-E Programme du réseau	Brunswick	0
Canada - Nouveau-E	Brunswickdes îles Fundy	585 409 000 0
Travaux publics et inf Agence de gestion des	rastructurevéhicules	164 508 000 10 000 000 908 125 000

PRETS ET A	AVANCES
------------	---------

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL Habitation	5 905 000
AGENCE DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CONSERVATION ÉNERGÉTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK Prêts pour les améliorations énergétiques	0
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE Programme de prêts et avances	22 000 000
FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX	
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT Développement social Culture, Tourisme et Vie saine Environnement et Gouvernements locaux Transports et Infrastructure - Algonquin Properties Limited	1 900 000 500 000 30 000 3 000 000
AVANCES DE PETITE CAISSE Développement social Culture, Tourisme et Vie saine Environnement et Gouvernements locaux Autres (petites avances) Transports et Infrastructure	24 000 97 000 20 000 40 000 23 000
STOCKS Développement social	100 000 1 400 000 25 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi d'interprétation*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 30 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi d'interprétation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi sur la réforme* du droit de 2012 (modifications diverses), il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 31 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 31, *Loi sur la réforme du droit de 2012 (modifications diverses)*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 32 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 32, Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 34 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi sur l'abrogation des lois*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 36 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 36, *Loi sur l'abrogation des lois*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur le curateur public*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 37 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur le curateur public*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 39, *Loi sur les petites créances*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 39 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 39, *Loi sur les petites créances*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du revenu*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 41 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du revenu*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 42, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 42 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 42, Loi modifiant la Loi de la taxe sur le capital des corporations financières, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La séance est levée à 22 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans les avis de motion 53 et 57 (11 mai 2012).